L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No. 7[?] rue de Chartres.

Nouvelle-Orléans,
Dimanche Matin, 22 Juin.

FRANCE,

Voici le texte de la lettre par laquelle M. de Broglie a notifié au gouvernement suisse la nomination du maréchal Mac-Mahon comme président de la République française:

A Monsieur le comte de La Londe, Chargé d'affaires à Berne.

Monsieur, — L'Assemblée nationale, représentant la souveraineté nationale, a accepté, dans la séance du 24 courant, la démission de M. Thiers et a chargé M. le duc de Magenta des poste et pouvoir du président de la République. [illegible]

Pénétré du désir que les bonnes relations de la France avec les Etats étrangers se fortifient, le nouveau [illegible] à maintenir la paix intérieure conformément [illegible] et les principes sur lesquels repose la société.

Je vous prie, au nom de la République française, d'exprimer les vœux que forme notre gouvernement pour la continuation des bons rapports qui existent entre la France et la Suisse, et la ferme intention de notre pays de faire tout ce qu'il pourra pour assurer la paix générale.

Agréez, monsieur, etc.

Signé: Broglie.

Voici la réponse du gouvernement suisse:

A Monsieur le docteur Kern, ambassadeur du gouvernement suisse à Paris.

Monsieur le ministre,

Le chargé d'affaires du gouvernement français, M. le comte de La Londe, vient de communiquer au Président de la Fédération helvétique une dépêche de M. le duc de Broglie, ministre des affaires étrangères, par laquelle il annonce la nomination officielle du maréchal Mac-Mahon.

Le conseil de la Fédération vous charge d'exprimer au maréchal Mac-Mahon les vœux qu'il continuera de faire pour le bonheur de la France et le développement de ses institutions républicaines.

La Fédération suisse est heureuse d'avoir l'assurance que le gouvernement français gardera pour la Suisse l'amitié et le bon vouloir dont la France a donné des preuves à diverses reprises.

Le conseil de la Fédération, de son côté, fera son possible pour sauvegarder et fortifier les relations qui relient les deux peuples.

En vous faisant l'interprète de ces sentiments, vous voudrez bien, monsieur le ministre, ajouter à cette assurance les expressions des vœux que le conseil fédéral forme pour la personne de l'homme illustre dans les mains duquel l'Assemblée nationale a mis le pouvoir exécutif.

Agréez, etc., etc.

Au nom du conseil de la Fédération:
Le président,
Cérésole.
Le chancelier de la Fédération,
Schiess.

Les préfets des départements ont reçu la dépêche suivante:

Versailles, le 5 juin 1873.

CONFIDENTIELLE.

Monsieur le préfet, depuis plusieurs jours, on fait circuler dans quelques grandes villes des formules d'adresses tendant toutes à apprécier dans un sens soit favorable, soit hostile, les événements parlementaires du 24 mai.

Le gouvernement croit être l'interprète fidèle des sentiments de la Chambre, en improuvant les unes à l'égal des autres. Quel qu'en soit l'esprit, de pareilles manifestations n'aboutiraient qu'à agiter inutilement le pays, qui éprouve un si impérieux besoin de repos. Lorsqu'elles émanent de l'initiative privée, vous ne pouvez évidemment que leur laisser un libre cours, sauf à réprimer sévèrement les délits de colportage ou les contraventions à la police des lieux publics dont elles deviendraient l'occasion, comme vous le prescrivait mon honorable prédécesseur, M. de Goulard, par une circulaire du 11 janvier dernier. Mais vis-à-vis des conseils généraux, commissions départementales, conseils municipaux, qui, en tant que corps constitués et sans sortir de la limite précise assignée à leurs pouvoirs, voudraient intervenir dans ces manifestations, la loi reprend tous ses droits. Le président de la République entend qu'elle soit appliquée sévèrement, honnêtement, sans restriction. Il n'admet pas qu'un gouvernement soit jamais excusable de fermer les yeux sur une illégalité [illegible]

Je me conforme aussi à sa volonté expresse en vous recommandant la plus grande vigilance pour prévenir ou enrayer, dès le début, toute tentative de cette nature. Vous devrez, le cas échéant, non-seulement [illegible] provoquer l'annulation des délibérations illégalement prises par les assemblées communales et départementales, mais encore me proposer telles autres mesures répressives que vous jugeriez nécessaires, aussi bien contre les assemblées elles-mêmes que contre les fonctionnaires municipaux [illegible] adresses hostiles à l'autorité souveraine de l'Assemblée nationale.

Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le ministre de l'intérieur,
Beulé.

Le Journal officiel publie la note suivante:

Un certain nombre de conseils municipaux ont cru devoir féliciter le maréchal de Mac-Mahon à l'occasion de son élection à la présidence de la République. Le maréchal est sensible aux témoignages de confiance qui lui sont donnés par les municipalités. Mais chargé de veiller à la stricte observation des lois, il ne saurait encourager ni approuver des actes [illegible]

[illegible]

Service complet d'articles de toilette, à bon marché, 62, Camp et 15, Dauphine.

Tableau des Ventes à l'Encan, par le Shérif, pendant la semaine dernière.

[illegible]

Total .... [illegible]

ASSEMBLÉE NATIONALE.

L'Assemblée nationale a repris le 5 le cours de ses travaux. La séance a été ouverte par M. le comte Jaubert qui, de sa voix toujours jeune, est venu retirer un projet de loi par lui déposé naguère. Ce projet avait pour objet de réprimer les offenses dirigées contre l'Assemblée nationale. Voici, du reste, le compte-rendu de l'incident que ce retrait a soulevé:

M. le comte Jaubert.—Messieurs, ma démarche présente soulagera notre ordre du jour d'une question qui a été assez vivement controversée.

Le temps n'est pas encore fort éloigné où un système de dénigrement et d'attaques envers l'Assemblée nationale ne trouvait que trop de tolérance et même d'encouragements à divers degrés de la hiérarchie administrative et judiciaire. (Exclamations et rumeurs à gauche.—Approbation à droite et au centre droit.)

M. Henri Villain et d'autres membres à gauche.—Lisez le *Pays*, par exemple!

M. le comte Jaubert.—Ce fut alors, messieurs, que, appuyé par l'adhésion d'un grand nombre de mes honorables collègues, je conseillai à l'Assemblée de prendre en main, au moins par voie disciplinaire, la répression des offenses qui pouvaient être commises contre elle par des députés en dehors de cette enceinte.

M. Henri Villain.—La Convention!

M. le comte Jaubert.—Après tout, il ne s'agissait que de compléter certaines dispositions du règlement par des mesures [illegible] des sévères du parlement britannique en pareille matière.

Quoi qu'il en soit de cette question, messieurs, nous sommes assurés d'un ministère résolument conservateur.... (Hilarité à gauche.—Vive approbation à droite), et nous savons que les auteurs, quels qu'ils puissent être, d'offenses et d'attaques envers l'Assemblée nationale, seront poursuivis sans ménagement devant les tribunaux ordinaires.... (Bruyantes interruptions et rires à gauche.)

M. Henri Villain.—Lisez le *Pays* à la tribune! C'est une offense perpétuelle!

M. le comte Jaubert.—Messieurs, de ce côté, vous m'assourdissez. (Rires et bruit.)

M. le président.—Veuillez, messieurs, ne pas interrompre l'orateur; il s'agit du retrait d'une proposition.

M. Henri Villain.—C'est une excitation à la haine!

M. le comte Jaubert.... sans préjudice de tous droits d'autorisation de poursuite et, dans les cas exceptionnels, d'enquêtes et d'évocations qui appartiennent essentiellement à l'Assemblée nationale, aux termes de la législation existante. (Approbation sur un certain nombre de bancs à droite.)

En conséquence, je retire ma proposition. (Exclamation à gauche.)

M. le président.—La proposition est retirée.

Le reste de la séance a été consacré à des questions d'affaires.

La statue d'un grand homme.—On a raconté de plusieurs façons différentes la démolition de la statue de Napoléon Ier à Courbevoie. Nous recevons d'un témoin *oculaire* les détails suivants, que nous croyons de nature à intéresser nos lecteurs:

"Le 6 octobre 1870, le commandant supérieur de Courbevoie, Cholleton, chef de bataillon au 119e régiment de marche, reçut un ordre ainsi conçu ou à peu près: 'Faites descendre de son piédestal et jeter immédiatement à la Seine la statue dite du *Petit Caporal*.'

"Cet ordre, signé Jules Simon et Gambetta, fut exécuté par des soldats du 119e; ils entourèrent la statue de gros câbles, et, s'y attelant, ils la tirèrent en bas. Dans sa chute, la tête se sépara du tronc: le tout fut enveloppé dans une toile goudronnée et jeté dans la Seine."

ECHOS DE PARIS.

Parlons des héros le plus souvent que nous pourrons. Entre mille traits d'audace et de sang-froid du maréchal Mac-Mahon, en voici un celui-ci qui prouve autant en faveur de son respect des ordres donnés que de sa brillante science et de sa hardiesse comme cavalier:

En 1859, le capitaine de Mac-Mahon, alors aide-de-camp du général Achard, était avec celui-ci au camp sous Compiègne.

C'était un jour de "petite guerre". Le général Achard, qui jugeait opportun de faire donner un régiment massé au loin dans la plaine, dit à son aide-de-camp:

—Mac-Mahon, il faut qu'avant cinq minutes, le colonel X.... ait reçu l'ordre de porter son régiment en avant.

—Oui, mon général, répondit Mac-Mahon, qui lança son cheval au galop dans la direction indiquée.

Mais voilà, à quelque distance, le jeune aide-de-camp est arrêté par un pli de terrain qu'on ne pouvait distinguer de l'endroit où se tenait l'état-major du général, et à la faveur duquel quelques compagnies avaient été habilement dissimulées.—Les soldats sont là, l'arme au pied, adossés au rideau.—Que faire?—Retourner dire au général qu'on ne peut pas passer!—Cela était impossible.—Impossible également de songer à faire un long circuit pour tourner l'obstacle: ce serait apporter l'ordre trop tard.

Mac-Mahon n'hésita point.

Il montra le ravin à son cheval, puis le caressant et piquant des deux, il franchit le rideau par-dessus les baïonnettes et les shakos des fantassins ahuris.

Ce trait d'audace que chacun racontait le soir au bivouac valut longtemps à Mac-Mahon le surnom de "*Oui, mon général.*"

Le maréchal est souvent cité.

[illegible] M.... a un maître clerc auquel il vient céder son étude, et d'autre part conséquent, il fait constamment l'éloge.

Chaque fois qu'une affaire est gagnée, M. C.... ne manque jamais d'écrire à son client: grâce aux bons soins de mon maître clerc, votre procès avec M. un tel a eu une solution favorable.

Ces jours derniers, madame C.... met au monde deux jumeaux, et M. C.... en annonçant à ses amis cette nouvelle, de commencer par la phrase consacrée:

—Grâce aux bons soins de mon maître clerc....

A rapprocher de l'anecdote suivante qui n'est peut-être pas d'hier, mais qui n'en est pas moins amusante:

M. Z...., un grand commerçant, est porté son fils nouveau-né à la mairie; l'employé lui présente le registre des naissances.

M. Z.... prend la plume et signe carrément Z.... et Cie!

—Monsieur Barthélemy Saint-Hilaire?

—Il ne reçoit pas, monsieur. Il est en train d'ajouter un nouveau chapitre à Aristote.

—Le chapitre des chapeaux?

—Non, monsieur, le chapitre des *toiles*!

M. Lebrun qui vient de mourir, n'avait jamais pu se faire à la chute de son *Cid d'Andalousie*.

Alexandre Dumas, qui n'aimait pas la tragédie, raconte à ce propos, dans ses *Mémoires*, l'anecdote suivante:

Un jour, sous Louis Philippe, le duc d'Orléans avait réuni quelques amis à Fontainebleau. Parmi ces amis figuraient Dumas et Musset. Mais il y avait aussi des invités appartenant au genre grave et M. Lebrun était du nombre.

On causait gaiment, quand Dumas vit avec terreur M. Lebrun parler bas au duc d'Orléans. Ce dernier fit un signe d'assentiment. A ce signe, M. Lebrun tira de sa poche un fort manuscrit et s'écria en lançant sur l'auditoire un regard circulaire:

—Messieurs, le *Cid d'Andalousie*!

Dès les premiers vers, Musset avait disparu. Au deuxième acte, un bruit de vaisselle cassée violemment retentit au fond d'une embrasure de fenêtre.

La lecture terminée:

—Dumas, dit le duc, allez donc voir ce qui a fait ce bruit au deuxième acte.

Dumas partit, et revenant bientôt:

—C'est Musset, monseigneur. Le pauvre garçon s'était installé pour dormir, mais il paraît qu'il a eu le cauchemar, et il a brisé un cabaret de porcelaine de Sèvres, dont il est tout marri!

—Allez lui dire que ce n'est rien, dit le duc, mais c'est fort heureux que je n'aie pas eu la même aubaine à portée de ma main. Toute la porcelaine de Fontainebleau y aurait passé!

—Nous avons retrouvé ce matin, dit le *Figaro*, un fragment de numéro du *Siècle* où la date manquait, mais qui remonte évidemment au 22 ou 23 mai, puisqu'on y démasquait les projets de la "coalition" et qu'on lui prédisait une défaite éclatante:

"Une des gazettes, dit le *Siècle*, qui soutiennent la cause des factieux va jusqu'à promettre que la Bourse accueillera par une hausse de 2 francs le renversement du ministère. Sommes-nous en France ou dans une maison d'aliénés."

Il paraît que nous sommes aliénés et même archi-aliénés, puisque la hausse a dépassé les deux francs prévus.

—Nous étions hier à l'exposition canine avec un vieux Parisien, cynophile enragé, qui nous a conté—à propos de chiens—deux histoires touchantes, des histoires de *canons politiques*!

Un chien avait suivi Marie Antoinette à la prison du Temple et s'était obstiné, malgré les coups de crosses des gendarmes, à rester au guichet de la Conciergerie, lorsque la reine y fut transférée.—Après l'exécution de la princesse, la pauvre bête revint de la place de la Révolution où elle avait suivi la fatale charrette à la porte de la prison et se mit à hurler sur un mode lamentable. C'était un petit chien blanc à longs poils.

Au temps de la Terreur, on employa les chiens à la garde des captifs désignés à l'échafaud. L'un d'eux, nommé Ravage, était chargé pendant la nuit de surveiller la cour du préau. Je ne sais comment certain prisonnier s'arrangea; toujours est-il qu'un matin, le chef des guichetiers trouva Ravage la queue ornée d'un assignat de cinq francs. L'évadé avait ajouté un mot à l'assignat,—un mot sur lequel on lisait:

"Ravage n'est pas un républicain incorruptible. Avec un pied de mouton et cent sous, j'ai eu raison de sa conscience."

Ravage fut fustigé d'importance.... Tant il est vrai que les bonnes actions ne sont pas toujours récompensées.

Les acheteurs de la campagne et de la ville trouveront, au plus bas prix du marché, tous les articles se rattachant au commerce de bonneterie, chez Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos. 121 et 123.

Chapeaux de Panama, à grand sacrifice au Rob't E. Lee.

Académie Française.

RÉCEPTION DE M. LITTRÉ.

Le 5 juin, à l'Académie, l'empressement n'a pas été bien vif. Et pourtant la séance offrait bien quelques promesses. M. de Champagny, un des croyants du dogme, recevant M. Littré, un croyant de la science, le contraste était piquant et pouvait prêter à des rencontres intéressantes. On savait que M. Littré aurait le bon goût de s'abstenir de toute controverse philosophique et de ne parler que littérature dans une cérémonie purement littéraire. Mais on savait aussi que M. de Champagny n'avait pas cru devoir garder la même réserve. A défaut même de cet intérêt de circonstance, l'éloge de M. Villemain par M. Littré prêtait à bien des remarques curieuses. Villemain, le critique éloquent autant qu'ingénieux, orateur autant qu'écrivain, soucieux avant tout de l'art de dire, jugé par un érudit, plus amoureux du fait et de l'idée que du décor littéraire, et n'ayant jamais sacrifié la rigueur de la démonstration à la séduction de l'effet oratoire; encore un contraste qui méritait de piquer la curiosité du public lettré et qui n'a point passé inaperçu.

Quand M. Littré, assisté de ses deux parrains, M. Legouvé et M. de Sacy, a fait son entrée, de vifs applaudissements l'ont accueilli. La séance a été ouverte au coup de deux heures précises: l'Académie met une certaine coquetterie à pratiquer la politesse des rois. M. Legouvé s'est levé devant le pupitre traditionnel, et il a annoncé que, le récipiendiaire étant indisposé, il tenait à sa place le discours d'usage. Nous y avons gagné de ne pas perdre un mot de la harangue académique; M. Legouvé possède un organe harmonieux et vibrant; c'est un lecteur habile entre tous à détacher le mot de la phrase et à le souligner de l'accent et du geste. M. Littré ne lui a pas dû une part médiocre de son succès, et le succès a été assez vif.

L'exorde a été écouté froidement; mais à peine le discours était-il entré dans le vif du sujet que la glace a été rompue.—L'assistance était visiblement sympathique et ne demandait qu'à applaudir. L'occasion lui en a été bientôt offerte, et elle l'a saisie avec un rare à-propos. Il appartenait à M. Littré de faire l'éloge de la langue française: il l'a prise au douzième et au treizième siècle, et il nous a dit, avec une chaleur de conviction vraiment communicative, combien l'ont ému les injustes reproches de barbarie qui lui ont été adressés. A cette époque déjà, elle s'était répandue dans le monde, on l'admirait et on la pratiquait au delà du Rhin; elle avait trouvé asile jusque dans les pays scandinaves. La place était vide alors pour la poésie; ce fut la France qui, au sortir du chaos de l'invasion barbare, prit le rôle de premier occupant. C'est le temps des légendes de Roland, d'Arthur, de Tristan et d'Yseult, où respire un fier sentiment de nation et de patrie!

Ce passage, débité avec feu par M. Littré, a produit une vive impression; on retrouvait M. Littré sur le terrain qui lui est cher et qu'il a illustré. La période est de forte allure, comme dans toutes les rencontres où il se sent porté par le sujet. M. Littré a écrit des pages excellentes, sans avoir jamais cherché à écrire une page. On sent que les finesses de la langue académique, que les élégances cherchées et pompeuses ne sont pas son fait.—Sa critique n'a pas le vol léger; elle pénètre plus qu'elle ne voyage: elle va très avant dans l'intimité des choses. Vous pensez bien que ce panégyrique de la langue française au douzième siècle lui appartenait de droit; M. Littré s'y sentait à l'aise, il se retrouvait chez lui, dans son véritable domaine; il parlait d'abondance, en homme qui se sent maître de son sujet et maître du public.

Il m'a semblé que les passages plus spécialement consacrés à l'éloge de Villemain ont été moins heureux. Le défaut de ce discours, c'est le manque de suite et d'unité. On a attendu en vain le portrait du critique ou de l'historien; et ceux qui pouvaient ne pas connaître Villemain ont dû partir sans emporter dans leur esprit une image précise. Il est vrai que la péroraison, touchante dans son énergique simplicité, a réchauffé l'attention qui commençait à s'éteindre. Quand M. Littré a parlé "de ces vieillards illustres entre tous qui donnent l'exemple du travail et sont le salut des nations malheureuses," l'allusion a été saisie et aussitôt soulignée par une triple salve d'applaudissements.

La harangue de M. de Champagny, écrite sans chaleur et sans éclat, et débitée d'une voix mal assurée, aurait laissé le public indifférent, si l'orateur n'avait pas jugé à propos de récolter de faciles applaudissements en adressant au maître de la philosophie positive une homélie que M. Dupanloup n'eût pas désavouée.—Ce petit sermon a paru de mauvais goût. Malgré les réserves dont la phrase est enveloppée, il était difficile de n'y pas voir un parti pris de prosélytisme et comme l'écho affaibli de ces polémiques sans scrupules, dont la dignité de l'Académie ne peut que souffrir. L'impression a été pénible. Dire à un homme dont toute la vie est un témoignage d'honneur et de dévouement que ce n'est pas sa philosophie qui inspire les idées de sacrifice et d'abnégation; accuser un des maîtres de la science contemporaine d'avoir "mis en interdit l'intelligence humaine," c'était dépasser toute mesure. Aussi les timides applaudissements qui ont éclaté çà et là se sont-ils bien vite arrêtés devant la protestation muette du plus grand nombre.—On avait compris, avant que M. de Champagny eût assumé la tâche présomptueuse de sermonner son illustre confrère, que ce n'est pas M. Littré qui a été honoré des suffrages de l'Académie, mais que c'est l'Académie qui s'est honorée elle-même en couronnant, dans l'un de ses plus dignes représentants, la liberté de la science et l'indépendance de la raison humaine.—A.

A nos Confrères.

A partir du 1er juillet prochain, chaque journal devra affranchir les numéros qu'il enverra à titres d'échanges par la poste. Nous saisirons cette occasion pour réviser notre liste d'échanges. A partir de la susdite date nous n'enverrons que notre édition hebdomadaire aux journaux hebdomadaires.

Il y a plus de 15 ans que les machines à coudre de Grover et Baker ont été introduites dans le Sud, et depuis ce temps leur réputation n'a cessé de grandir. Aujourd'hui leur vente dépasse celle de toutes les autres. Dépôt général, Canal 107.

1000 cartons rubans achetés aux encans de New York seront vendus par C. Janbert & Co., à un bon marché exceptionnel.

Chapeaux de Panama, à $5, $6 et $7, valant de $10 à $25, au Rob't E. Lee coin Royale et St-Louis.

Les STOMACH BITTERS se composent de racines, d'écorces et d'herbes dont les propriétés médicinales ont été depuis longtemps reconnues. Ces matériaux habilement combinés donnent un produit extrêmement salutaire. Nous les recommandons aux familles.

On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes et de l'extrait de café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

Le moyen de voyager avec des fromages.—C'était dimanche matin, sur la ligne du chemin de fer de Honfleur.

Six voyageurs montent à Pont l'Evêque dans le même compartiment de troisième classe.

L'un d'eux, un jeune homme, à peine assis, se détourne, flaire, lève les yeux, s'agite.

"—Dites donc, vous autres, est ce que vous ne trouvez pas que?......

"—Il est vrai que cela empeste."

Un troisième hume l'air et ne trouve rien d'extraordinaire. Mais, au bout d'un instant, il est converti; c'est une asphyxie générale.

On cherche: rien! Enfin, on établit un courant d'air; et de fumer et de rire.

Si nous pouvions décrire le genre de l'odeur signalée, nous l'eussions déjà fait, mais

Laissons au mystère ses voiles,
A la nature ses secrets.

On arrive à Honfleur. Les six asphyxiés vont descendre; un cultivateur se présente à la portière.

"—Ousqu'est mon panier?"

Les voyageurs ne comprennent pas.

"Faites excuse, ajoute le bonhomme. Il se baisse sur le marchepied, et, d'une main assurée, plongeant sous les jambes du jeune homme, il ramène à lui d'un coin sombre sous la banquette, un petit panier plat recouvert de paille.

"—Qu'est-ce que cela?

"—Je vas vous dire. J'emporte deux fromages de Livarot à ma tante, qui demeure au Havre. Mais, en partant de Lisieux, je me suis aperçu qu'ils sentaient si *tellement* mauvais, que je me suis dit comme ça: "Faut les mettre dans une autre voiture." De cette façon-là, ça m'a pas gêné du tout pendant la route. En vous remerciant, messieurs."

Tableau.

—Une anecdote absolument authentique:

M. Thiers a un cocher très habile, mais un peu sans gêne. Ce cocher devait une assez forte somme au médecin qui l'avait soigné, et qui la lui avait réclamée à diverses reprises sans succès.

L'autre jour, le médecin, descendait la rue Notre Dame de Lorette, quand une voiture à deux chevaux s'arrête brusquement à côté de lui, et il entend son nom prononcé à haute voix. Il lève les yeux et reconnaît son client qui lui crie: "Prenez patience, docteur, je vous paierai sous peu."

Et tout à coup une tête blanche sort de la portière et crie sur le mode aigu si désagréable aux droitiers: "Ah ça! qu'est-ce que vous faites? Avancez donc!"

C'était M. Thiers.

Il est universellement reconnu qu'il y a beaucoup à gagner à se servir des machines à coudre de Grover et Baker; ce qui le prouve, d'ailleurs, c'est leur immense succès de vente. Dépôt général pour le Sud, au No 107 de la rue du Canal.

Théâtre des Variétés.—Les portes de ce théâtre s'ouvriront vendredi soir pour une représentation qui ne saurait manquer d'attirer l'intérêt. Les membres du Club Shakespeare, assistés de vingt dames ou demoiselles amateurs, représenteront la grande tragédie de Racine, *Esther*, avec chœurs composés par le maestro G. Curto. Le rôle d'Esther sera joué par Mlle Theresa Cannon, celui d'Elise par Mlle Esther Blumenthal et celui de Zanet par Mlle Forrester.

Une centaine de pianos à vendre.—C'est ce que M. Louis Grünewald, rue du Canal No. 129, offre en ce moment, et ces pianos viennent des meilleurs facteurs d'Amérique et d'Europe. Ils sont de tous prix et peuvent se payer de diverses manières et si facilement que chaque maison pourra désormais se permettre la fantaisie d'un piano. Une annonce qu'on trouvera plus loin donne à cet égard tous les renseignements nécessaires. M. Louis Grünewald vend aussi toute espèce d'instruments de musique.

Maison Theo. Danziger and Son.—Les articles avantageux qu'on trouvera, en ce moment, dans cette excellente maison, sont les châles de dentelle, les pointes, les rotondes, les pèlerines, les Marie-Antoinette, qui seront vendus à 50 0/0 au-dessous du prix coûtant. Mentionnons aussi un fort assortiment de serviettes de bain à un grand rabais.

Liquidation.—Pour cette fois, l'occasion est bonne et les dames ne devront pas négliger d'en profiter. M. J. Tarootte, rue du Canal, 158, renonçant décidément aux affaires du détail, offre à tout prix son magnifique stock de marchandises sèches. Cette vente, qui commencera demain, lundi, 23 du courant, présentera beaucoup d'articles à très bon compte, et nous invitons les acheteurs à ne pas l'oublier.

Chemises à meilleur marché que jamais.—Nous recommandons d'une manière toute particulière les chemises et autres articles de toilette qu'annonce aujourd'hui M. S. N. Moody, au coin des rues Canal et Royale. Tous ces articles sont élégants, supérieurement confectionnés et à meilleur marché que jamais. C'est beaucoup dire, car le bon marché a toujours été à l'ordre du jour dans le magasin du Col. Moody.

Vente pour cause de déménagement.—C'est encore là une de ces occasions rares qu'il faut savoir saisir à la volée, autrement elles échappent pour ne pas revenir de sitôt. La maison Barrière, rue du Canal, 133, annonce aujourd'hui dans nos colonnes, la raison pour laquelle elle se trouve obligée de faire une baisse de prix extraordinaire. Cette maison déménage, et elle est pressée par le temps. Elle invite, en conséquence, ses amis et les acheteurs en général, à examiner ses marchandises et ses prix, car son annonce est on ne peut plus sérieuse.

La société de MM. Desbon & Bonnecaze étant dissoute, et M. Bonnecaze ayant pris la suite de la maison, il nous prie d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'il remplira toutes les commandes de dîners, soupers et repas de tous genres, avec les mêmes soins que par le passé, et que la cuisine sera toujours, pour lui, l'objet d'une attention toute particulière.

Un billet gagnant.—Mme Mary Bacon atteste, ainsi qu'on le verra dans une notice signée par elle et insérée plus loin, qu'ayant acheté pour la somme de 25 cents au bureau de C. G. Grisalva, au coin des rues St-Philippe et Claiborne, un quart du billet de combinaison Nos 3—71—77, classe 145 de la Loterie de la Louisiane, le dit billet a gagné le prix capital de six mille piastres au tirage de jeudi, 19 juin 1873 et que le montant en a été payé immédiatement et sur présentation au bureau de la Compagnie.

Sirops, Candis.—Les sucreries, bonbons, chocolats, surtout les candis qui sortent de la fabrique de MM. Norman & Reiss, une des plus importantes du Sud, rue Vieille-Levée, 121 et 123, ont d'une excellence remarquable. On en parle beaucoup et leur réputation est grande, mais nous croyons qu'ils sont encore au-dessus de leur réputation. Il suffit d'en goûter pour en être convaincu. La même fabrique s'occupe aussi de gâteaux, de pièces montées et de tout ce qui se rattache au commerce de la confiserie. Le même établissement fournit à la consommation des macaronis, du vermicelle, des extraits de café et beaucoup d'autres articles des plus recherchés. Quant aux sirops que fabriquent MM. Norman & Reiss, ils en ont toujours un assortiment fort riche et provenant des fruits les plus estimés d'Europe et d'Amérique. On peut dire sans exagération que ces sirops sont d'une finesse extrême et d'un goût tout à fait supérieur.

Jus de Fruits français.—Fraises, Framboises et Groseilles,—venant d'être reçus directement de France par la maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE CÉLÉBRITÉ DE DEMAIN.

Voici une histoire toute fraîche que nos courriéristes du théâtre, si bien renseignés ordinairement, ignorent encore à cette heure.

S'il est un homme heureux parmi les heureux, c'est bien M. Emile Perrin. Tout lui réussit dans la vie. Assurément la prodigieuse activité et la très remarquable intelligence de M. Perrin l'aident bien dans toutes ses entreprises; mais il faut avouer aussi qu'une bonne fée guide ses pas!

On sait quelle pénurie règne dans les théâtres. Les hommes d'une grande valeur sont rares; tous ont déjà donné le meilleur de leur talent et semblent être à bout de forces. C'est dans ce moment de disette générale que M. Emile Perrin a eu la fortune de tomber sur un inconnu qui, l'hiver prochain, sera la coqueluche de Paris.

Il y a quelques jours, l'administrateur du Théâtre-Français reçut la visite d'un jeune Marseillais qui avait tout exprès fait le voyage pour présenter une pièce au Théâtre-Français. M. Perrin, fort occupé, indiqua à ce jeune homme la voie à suivre en pareil cas; mais l'écrivain en herbe insista pour obtenir l'autorisation de lire sa pièce d'abord au directeur. Il y avait une telle chaleur dans le plaidoyer de l'inconnu, que M. Perrin consentit. Il avait précisément convié à dîner, pour le lendemain, un certain nombre de célébrités parisiennes, telles que MM. Emile Augier et Legouvé, de l'Académie; MM. Got et Régnier, du Théâtre-Français; M. Alexandre Dumas fils, etc., etc. M. Perrin engagea donc le jeune écrivain à venir dans la soirée et à lire son œuvre.

—Je serais très heureux, dit-il, de vous voir sortir vainqueur d'un combat dont le Théâtre-Français est le prix; mais, d'autre part, je ne veux pas infliger à mes invités cinq actes qui ne les intéresseront peut-être pas. Vous lirez donc le premier acte, et en cas de succès les suivants. Mais si vous ne réussissez pas à captiver l'attention de votre public, n'insistez pas. Prétextez une rage de dents et retirez-vous! Les conditions vous plaisent-elles?

On pense bien que le jeune Marseillais accepta avec enthousiasme. Le lendemain, il fut exact au rendez-vous, et, d'une voix émue, il commença la lecture d'un drame en vers, dont le titre provisoire est *Marie*. Dès la première scène, l'auditoire fut agréablement surpris de la puissance et de la sonorité des vers, et à mesure que le Marseillais continuait, ce fut un étonnement général suivi bientôt d'une explosion de bravos. Après le premier acte, l'émotion était à son comble. C'est à qui félicitera le plus chaudement cette force nouvelle de la littérature dramatique qui se révélait avec un tel éclat.

La lecture des quatre autres actes fut un long triomphe pour ce débutant. Tantôt un mot neuf, hardi, incisif, faisait éclater les applaudissements; tantôt une situation dramatique et les vers les plus élevés transportaient ce public d'élite. Au troisième acte, qui contient une des scènes les plus fortes de l'œuvre, M. Emile Augier s'écria:

—Bravo! Shakespeare!

Et un tonnerre d'applaudissements salua cette ovation spontanée.

Quand le jeune poète eut lu les derniers vers, M. Emile Perrin lui dit simplement ceci:

—J'espère que vous ferez au Théâtre-Français l'honneur de lui donner ce chef-d'œuvre, que vous lirez la semaine prochaine au comité, et qui entrera en répétition le lendemain de la lecture.

Quant à l'auteur, ainsi acclamé par les premiers écrivains de son temps, il ne put maîtriser son émotion; il pleurait comme un enfant.

On pense bien que cette grosse nouvelle a révolutionné le théâtre. C'est à qui demande un rôle dans cette pièce, le grand événement du jour, la vogue certaine de l'hiver prochain et dont l'auteur s'appelle d'un nom encore inconnu hier.... Hippolyte Dubois.

Où trouve-t-on un assortiment varié de candis de toute espèce? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée Nos 121 et 1[23].

—Tous les journaux d'hier ont annoncé que l'Exposition canine a reçu la visite de M. le maréchal de Mac-Mahon. Ils ajoutent même ce détail, étonnant de précision, qu'il était accompagné de deux officiers d'ordonnance en bourgeois.

Inutile de dire que cette nouvelle est erronée de point en point. M. le maréchal de Mac-Mahon n'a pas besoin d'aller à l'Exposition canine: il a bien d'autres "chiens à fouetter."

SPECTACLES, &c.

La Grande Tragédie Israélite,
ESTHER,
Représentée par des membres du SHAKESPEARE CLUB.
Et vingt-deux dames.
—AU—
THEATRE DES VARIETES,
Le Vendredi soir, 27 Juin 1873.
Prix du Billet—$1. 22 juin—st

JARDIN DE MAGNOLIA.
Dimanche, le 22 Juin 1873.
Grand Concert Gratis et Bal.
L'orchestre du Jardin sous la direction du professeur CHARLES JAEGER.
Entrée gratuite.
Le propriétaire de l'établissement se réserve le droit de refuser l'entrée à toutes les personnes qu'il jugera convenable.
Le Restaurant sera pourvu de mets délicats et de vins et de liqueurs de choix.
18juin—1 I D RICHARD HOMANN.

Le Grand Musée d'Anatomie,
Au No 46 de rue St-Charles,
Est ouvert tous les jours, pour les messieurs seulement. Une LECTURE sur la faiblesse nerveuse, etc., vient d'être publiée; elle s'adresse aux jeunes gens. On l'envoie franc de port: le prix en est de 25 cents. S'adresser au secrétaire du Musée d'Anatomie, No 46 de la rue St-Charles, Nlle Orléans. 7déc—1an

JARDIN DE MAGNOLIA.
La plus belle et la plus agréable place d'amusements d'été, pour piqueniques, fêtes de famille, dîners, soupers, etc.
Ouvert chaque jour.
LE DIMANCHE GRAND CONCERT GRATIS ET BAL.
Restaurant et barre pourvus de mets et de liqueurs de choix. Toujours du lait frais. Les jours de la semaine on aura l'usage du jardin pour rien.
Dans le salon se trouve un beau piano.
18juin—3m RICHARD HOMANN.

Consulado de España,
NUEVA ORLEANS.
En obediencia á la ley del Registro Civil, los Españoles residentes ó transeuntes en este distrito consular, [illegible]
Nueva Orleans, [illegible] Junio 1873.
El Consul,
1er juin—1m—dim mar CARLOS PIR.

Consulat de France
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Avis est donné aux ALSACIENS-LORRAINS qui, par l'éloignement du lieu de leur résidence, sont dans l'impossibilité de se présenter au Consulat, qu'aux termes d'une décision du ministère de la justice, ils ont la faculté de déclarer, par voie de correspondance, leur option en faveur de la nationalité française, et qu'au regard de la demande qu'ils en feront à tout agent consulaire de France avec mention exacte de leurs noms, prénoms, profession, date et lieu de naissance, &c. il leur sera envoyé pour être revêtu de leur signature, le certificat constatant leur déclaration d'option. Le délai pour formuler ces demandes expirera le 30 septembre 1873.
4avril—1P

H. BIER,
STOCK BROKER,
No. 33 Carondelet street, back office
State and City Taxes paid at a liberal discount
1f juin—1an

Baignoires patentées de M. HUET.
CES BAIGNOIRES, dont l'invention est toute nouvelle, offrent des avantages des plus importants sur toutes les autres Baignoires fabriquées jusqu'à ce jour, car elles contiennent, au bout et faisant partie de la baignoire, un fourneau cylindrique complet chauffant l'eau en un clin d'œil et n'offrant aucun danger de feu. Ces Baignoires sont garanties et seront livrées aux mêmes prix que les autres, en s'adressant à l'inventeur, No 19 rue Bourbon, où chacun peut les voir exposées et les examiner. On se charge d'adapter le nouveau système à tout autre genre de baignoires, ainsi que tous les travaux concernant la ferblanterie. 6 mai—3m

FABRIQUE D'ENCRE D'IMPRIMERIE De la Vallée du Mississippi.
COLLINS & JOURDAN,
Propriétaires et Fabricants.
Nous offrons au commerce de la Vallée du Mississippi, aux prix du Nord, toute espèce d'Encres d'imprimerie. Nous en garantissons la qualité.
Notre fabrique est à Tangipahoa, en Louisiane. Nos bureaux, au No 146 de la rue Gravier, Nouvelle Orléans. 22 mai—6m

Chaux de l'Alabama.
Je reçois constamment de la célèbre chaux de Shelby (Alabama) et la vend fraîche à très bas prix.
SAMUEL JAMISON,
seul Agent,
2 av—3m au No 66 de la rue Carondelet.

Louisiana State University,
A BATON ROUGE, LOUISIANE.
ORGANISATION 1873.
La session commencera le premier LUNDI d'octobre prochain, et se terminera le dernier MERCREDI de juin 1874.
Le corps enseignant se compose de professeurs pour toutes les branches de la littérature [illegible]
L'Université possède une Bibliothèque [illegible]
L'étude de la topographie, de la géologie et de la botanique de la Louisiane, [illegible]
L'Université est située dans un quartier salubre [illegible]
Les élèves logent et prennent leurs repas dans les bâtiments de l'Université.
Le service médical est confié à un médecin expérimenté.
L'uniforme: Pantalon gris, unique [illegible]
Pour être admis au Cours préparatoire, il faut avoir plus de 14 ans et savoir les éléments de l'arithmétique, de la grammaire anglaise et de la géographie.
Pour être admis au Cours académique, il faut [illegible]
On reçoit des élèves des autres Etats de préférence à l'ouverture des Cours.
Les neuf mois de session coûtent:

Enseignement, bibliothèque, médecin	$100 00
Pension et domestiques	200 00
Blanchissage	20 00
Chauffage et éclairage	20 00
Livres, papier, etc.	10 00
Meubles	10 00
Dépenses éventuelles	10 00
Trois uniformes	[illegible]
Dépôt	10 00
Dépense totale	$470 00

D. F. BOYD, Surintendant.
20 mai—6m

MAISON D'ACCOUCHEMENTS,
158 rue des Remparts, entre St-Pierre et Orléans.
Mme H. BAUSSET, accoucheuse des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, exerçant en Louisiane depuis 27 ans, informe respectueusement sa clientèle qu'elle vaccine régulièrement tous les jeudis à 11 heures.
Mme Bausset profite de cette circonstance pour annoncer au public en général et aux familles des campagnes en particulier, qu'elle vient de meubler et restaurer à neuf les appartements de son établissement situé sur l'un des points les mieux aérés et les plus sains de la ville, où elle reçoit des pensionnaires pour accouchements et traitements des maladies de l'utérus.
Consultations régulières tous les jours de 10 h. du matin à 1 h. P. M.
20mars—dim mer jeu dim H. BAUSSET.

TARRANT'S SELTZER APERIENT

LE MEURTRE AU PREMIER DEGRÉ est généralement dévoilé, mais une foule de meurtres commis dans le silence et dont le monde n'entend jamais parler proviennent de l'administration de mauvais remèdes. Les personnes atteintes de dyspepsie et souffrant de la bile, de fièvres ou de rhumatismes sont trop souvent empoisonnées par des drogues, tandis qu'un usage [illegible]
SELTZ EFFERVESCENT DE TARRANT.
Suivi de précautions nécessaires quant à la diète, aurait infailliblement amené une guérison rapide. Le SELTZ DE TARRANT est un puissant dépuratif et régulateur dans les maladies d'intestins, les fièvres, les affections nerveuses et toutes les autres maladies qui diminuent les forces. 16 juin—12VetC

A VENDRE. A VENDRE.
100 boucauts épaules sèches salées, très petites.
150 boucauts bacon clear, clear rib et épaules.
150 tierçons jambons choix, passés au sucre.
300 tierçons saindoux choix, raffiné, Ring.
300 barillets saindoux choix, raffiné, Lithman et Austin.
50 caisses breakfast bacon de choix, passé au sucre.
Que j'offre au plus bas prix du marché.
H. T. LAWLER.
Aux Nos 75, 77, 79, 81 et 83 de la rue Peters, ancienne rue Nlle Levée.
1er juin—1m D Mar J

GRAINS. GRAINS.
10,000 sacs avoine Galena de choix.
3000 sacs maïs, blanc, jaune et mélangé, qualités de choix.
[illegible] sacs son de choix, patent packed.
500 sacs ship stuff.
En magasin et en débarcadère et que je vends aux plus bas prix du marché.
H. T. LAWLER.
Aux Nos 75, 77, 79, 81 et 83 de la rue Peters, ancienne rue Nlle Levée.
1er juin—1m D Mar J

FARINE. FARINE.
1500 barils farine de choix, pour les familles, "Little Elephant."
250 barils farine de choix, pour les familles, "Becker City."
250 barils farine de choix, pour les familles, "St-Patrick."
2000 barils XXX choix et inférieur, différentes marques.
Que j'offre, au lots au gré des acheteurs, aux plus bas prix du marché.
H. T. LAWLER.
Aux Nos 75, 77, 79, 81 et 83 de la rue Peters, ancienne rue Nlle Levée.
1er juin—1m D Mar J

Glace. Glace.
Compagnie de Fabrique de Glace de la Louisiane.
Bureau, No 69 de la Rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.
VENTE EN GROS ET EN DETAIL.
Les ordres sont respectueusement sollicités et promptement exécutés.
L'expédition pour les villes d'eau et pour la campagne est l'objet d'une attention spéciale.
S'adresser à D. POCHELU, Lock Box No 99, au bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans.
20mai—1m

ALBIN ROCHEREAU. WILLIAM T. HEPP. CHARLES T. DUGAZON. PIERRE CRABITES. ROBERT MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,
COMMISSION MERCHANTS,
IMPORTERS OF
Wines, Brandies, Sardines, &c.,
8 SOUTH WILLIAM ST., NEW YORK. 16 & 18 ST. LOUIS ST., NEW ORLEANS.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
—ET—
IMPORTATEURS,
Nos. 23 ET 25, RUE BIENVILLE.
SEULS AGENTS DE
CHAS. FARRE, REIMS: VINS DE CHAMPAGNE SILLERY ET CABINET.
J. S. CLERC & CO.—BORDEAUX: Grands Vins CHATEAU PAPE CLÉMENT.
A. DE LUZE & FILS—BORDEAUX: Grands Vins Rouges du Médoc et Château Yquem.
COGNAC.
CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS COMPANY—Cognac.
HENRY SUTTON — "
GOLDENBURG — "
GAUTIER FRÈRES — "
LARRONDE FRÈRES — "
CASTILLON 1818 — "
ALEX. SEIGNETTE — La Rochelle.
GENIÈVRE.
Imperial Eagle—J. A. J. NOLET SCHIEDAM,
La Cloche—VAN DEN BERG & CO.
Porto et sherry de PAUL EMILE THOMAS & E. REIG.
Vins Rouges et Blancs en barriques, demi-barriques et caisses.
Sardines à l'huile, Conserves, etc., etc. 22 déc—

Pharmacie.
M. E. DELERY a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général que sa Pharmacie à la Baie St. Louis vient de recevoir un assortiment complet de médicaments, et qu'il est prêt à répondre, le jour comme la nuit, à toutes les demandes qui pourraient lui être faites. 25 mai—1m.

Meubles! Meubles!
LIQUIDATION POSITIVE
Pour cause de changement d'affaires.
M. BARNETT,
40..........Rue St. Louis..........40
Invite sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne à venir acheter à son magasin les articles suivants qu'il cédera au prix coûtant: Meubles de chambre à coucher, en bois de rose, acajou et noyer, Meubles de salle à manger, en noyer et en chêne, Bureaux, Armoires, side-boards, Tables, Chaises, Bois de lits en tous genres; Tables à dessus en marbre, et beaucoup d'autres articles.
Venez voir avant d'acheter ailleurs.
24 mai—1m

Cigares de la Havane et du Pays,
CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS.
Et un assortiment complet de TABACS à chiquer et à fumer—à vendre à bas prix, par
ED. L. ZEILL & CO.,
Coin des rues Canal et Carondelet,
11 déc—1an Nlle-Orléans, Lne.

PIERRE DUFORT,
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES,
A l'honneur d'informer le public que depuis le 1er mars son établissement a été transféré du No 85 de la rue St. Louis au No 269 de la rue Royale, entre les rues St. Philippe et Ursulines. Il se charge des enterrements de toute classe. On trouve chez lui, à toute heure du jour et de la nuit, des voitures pour mariages, soirées, cérémonies, etc. Les corbillards de 1ère classe, venant de la fabrique Crane, Breed & Co., de Cincinnati, que tout le monde a pu admirer dans plusieurs enterrements, lui appartiennent. 16 fév—an

The Freedman's Savings & Trust Co.
CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.
Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.
SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLEANS;
No 182 Rue du Canal,
HEURES DE BANQUE:
De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.
L'intérêt alloué est de six pour Cent.
C. D. STURDEVANT, Caissier. A. FAILLET, Assist. Caissier.
On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 4 janv—1an

CASSIDY & MILLER,
Voiliers, Agents de Fabricants de Duck en Coton,
MARCHANDS DE
Cordages Manille et Goudronnés. On trouvera constamment chez eux des tentes, des prélarts, les drapeaux de toutes les nations, etc., etc.
No 107 de la rue Poydras,
2 avril—3m Nouvelle-Orléans

JULIUS LOEFFLER,
42..........RUE ROYALE..........42
Poseur et Marchand d'Installations de Gaz.
Il a constamment en main un stock complet d'installation, de globes, etc.
Il se charge de rebronzer et relaver les installations et les instruments de toute espèce.
Son travail est garanti.

APPAREIL PERFECTIONNÉ
—DU—
GAZ BARBARIN,
A bas prix et fonctionnant avec succès à la Nouvelle-Orléans, au Mississippi et en Louisiane.
Fabrique et salle d'exposition au No 2 du Triangle Building et No 2½ de la rue Peters (ancienne Nouvelle-Levée), entre les rues Delord et Calliope, Nouvelle-Orléans.
F. ROBERTS, Surintendant,
nov—1an Lock Box 746 du bureau de la Poste.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON
No 273, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.
Réouverture des classes, LUNDI, 1 septembre.

CONFISERIE
ADOLPHE LEMANNE,
207..........Chartres Street..........207
Entre Dumaine et Ste. Anne.
2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1872.
SPÉCIALITÉS pour Nougats montés, Gâteaux et Pyramides pour baptêmes.
Bonbons fins assortis, Fruits du pays cristallisés, Boîtes, Sacs et Cornets pour baptêmes.
Se charge de toutes les commandes aux prix les plus modérés. 18 janv—1an

Compagnie des moulins à coton de Gullett.
Fabrique à Amite, Louisiane.
NOUVEAUX MOULINS à coton de Gullett, pour travail léger.
Presses à coton à main, de Gullett.
Moulins à coton de tout genre réparés à la Fabrique.
Des doubles de toutes les parties du moulin, peuvent être expédiés, sans que l'on soit obligé d'envoyer le moulin lui même à la manufacture.
Tous les moulins sont soumis à une épreuve avant d'être expédiés.
La Compagnie étant maintenant établie sur des bases solides, et possédant d'amples ressources, nous pouvons solliciter des ordres.
ERNEST & CO, agents généraux,
No 138, rue de la Commune,
27avril—1an Nlle-Orléans, Louisiane.

Avis au Public.
M. CHARLES GAUJON, entrepreneur de vidanges, rue Royale, coin Esplanade, rue Dumaine, No 48, entre Royale et Chartres, rue Dauphine, coin Bienville, rue St-Louis, No 91, rue Morales, No 185, entre les Champs-Elysées et Marigny et rue St-Philippe, No 286, entre Romain et Prieur, remplira, avec promptitude, tous les ordres qui lui seront laissés aux différents endroits ci-dessus mentionnés. Il se charge de faire des arrangements, à l'année, avec des familles, à un prix très raisonnable et dans tous les quartiers de la ville.
20 mai—2 mois, Ma J et D

Aux Mères de Famille.
MICHON & SCHWEITZER,
No. 166, Rue Royale.
Ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent de recevoir de Paris un grand assortiment d'objets pour
PREMIÈRES COMMUNIONS,
—Savoir—
CIERGES façonnés et unis.
CHAPELETS nacre, en argent, argentés, [illegible]
PAROISSIENS, maroquinerie et ivoire, velours et nacre, supérieurement reliés.
NŒUDS pour Cierges et bras.
Couronnes de Fleurs Artificielles de toute espèce.
GANTS blancs de toute espèce.
VOILES blancs.
CRAVATES blanches de toute qualité.
—Aussi—
Un grand assortiment d'objets de piété trop long à énumérer. Tous ces articles seront vendus aux plus bas prix, voulant écouler leur stock dans le plus bref délai.
IMAGES
MÉDAILLES DE NOTRE-DAME de LOURDES.
Nous avons établi une manufacture de Cierges façonnés et unis de cire fine, lesquels seront vendus à un petit bénéfice. 8nov—1an

Sucres, Mélasses et Sirops.
SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, écrasés en morceaux et sucre en poudre.
A. THOMSON & CO., No 44 de la rue Tchoupitoulas.
SIROP—"Golden Syrup" article supérieur et pur de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO., No 44 de la rue Tchoupitoulas.
SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS—provenant de la Raffinerie Crescent City, marques "Orleans Louisiane," "Comète," "Pélican." A. THOMSON & CO., No 44 de la rue Tchoupitoulas.
MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasse d'habitation, en barils, demi-barils et boucauts. A. THOMSON & CO., No 44 de la rue Tchoupitoulas.
SUCRE CLARIFIÉ—de différentes qualités blanc et jaune, en boucauts et barils. A. THOMSON & CO., No 44 de la rue Tchoupitoulas.
SUCRE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucre d'habitation en boucauts et barils. A. THOMSON & CO., No 44 de la rue Tchoupitoulas.
SUCRES ETRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, en boucauts et en caisses. A. THOMSON & CO., No 44 de la rue Tchoupitoulas.
5 oct—1an

VENTES JUDICIAIRES.

BENJAMIN TUREAUD vs. PHILIPPE WIRTZ.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 4,067.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt-trois de juin 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont la description suit—

Un terrain irrégulier situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, des Ursulines, Rocheblave et Tonti, désigné par le numéro Cinq suivant plan dressé par J. N. B. de Pouilly, arpenteur-voyer, daté du 29 d'octobre 1866 et déposé en l'étude de W. J. Castell, notaire public en cette ville, pour rapport, et mesurant trente-huit pieds dix pouces cinq lignes de face à la rue St-Philippe, vingt-trois pieds pouces quatre lignes de derrière sur une profondeur de cent soixante-neuf pieds quatre pouces quatre lignes sur la ligne du côté de la rue Tonti et cent soixante-un pieds [illegible] pouces six lignes sur la ligne du côté de la rue Rocheblave.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite des héritiers de M. D. Bringier, par acte au rapport du dit notaire Castell, en date du 9 novembre 1868.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER,
25 mai—27 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

HOTEL MILLER, 37, 39 et 41, Ouest 26e rue, ville de New-York.—Des appartements élégants pour familles et des chambres séparées, jour ou à la semaine, avec ou sans pension, dans une localité de première classe, près de la place Madison, à 20 minutes du Parc central. Adresse E. P. MILLER, 41 West, 26e Rue, N. Y. 19juin—st.M.V.D.

Baie St-Louis.
Mme L. CHABERT prévient ses amis et connaissances que sa maison à la Baie est ouverte pour la réception des personnes qui voudraient descendre chez elle.—Même location que l'année dernière, près du wharf Jean Martin.
Adresse: Mme L. Chabert, Baie St-Louis.
1 juin—3m—mej.d.

PENSION FRANÇAISE
A LA BAIE ST-LOUIS.
L'HOTEL STOCKTON, à la Baie St-Louis, si avantageusement connu par l'élégante société, sera, à partir du 1er de mai prochain, complété dans le sens d'Hôtel Saucier. Le nouveau directeur ne se contentera pas seulement de continuer les anciennes traditions de l'établissement, mais mettra tous ses moyens en œuvre pour plaire à ses clients. Il leur offre l'hôtel restauré à neuf, bonne et abondante table, vins exquis, service irréprochable, un prix modéré, etc., etc.
avril—3m.D&J

CRESCENT HOTEL,
BAIE ST-LOUIS, Miss.
J'ANNONCE avec plaisir à mes amis, à mes anciens pensionnaires et au public en général que j'ai ouvert cet hôtel populaire, pour la saison d'été de 1873.
Le Crescent Hotel sera non seulement tenu sur le pied qui lui a valu la réputation d'une vogue bien méritée, mais je ne négligerai rien pour en faire un établissement supérieur à tous les établissements de ce genre.
La table sera pourvue de tout ce que le marché pourra offrir de mieux. Les trains s'arrêtent à la porte même. Pêches, promenades en bateaux, etc., etc.
Je sollicite de mes amis et visiteurs le patronage dont ils m'ont honoré dans le passé.
4juin—1m JOHN V. TOULMÉ.

Pension Française,
TENUE PAR
MADAME TASSET.
107..........rue de la Douane..........107
CETTE pension est fort avantageusement connue de la population française et créole de la ville. Aussi, dès les premiers jours du printemps, l'entrée de la saison d'été, Mme TASSET tient à rappeler à ses nombreux clients, ainsi qu'au public, qu'on trouve chez elle, à sa pension, tout le confort désirable, d'excellentes chambres meublées et une bonne cuisine à $5 par semaine. 3 juin—1m

Pension Privée
A LA BAIE ST. LOUIS.
MADAME BOULANGE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général que l'hôtel si avantageusement connu sous le nom de "Hôtel Boulanger" est maintenant ouvert. Madame Boulange sollicite de nouveau le bienveillant patronage qu'on lui a toujours accordé, et ne reculera devant aucune dépense qui pourrait assurer le confort de ses pensionnaires. 25 mai—1m

RESTAURANT FRANÇAIS
A LA MOBILE,
TENU PAR J. PACTEAU,
(Successeur de Louis J. Dignat)
No 11, Rue Government, près du dépôt du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans.
3 avril—1m

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15......RUE ROYALE......13 et 15
Entre les Rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les buveurs, les Marins, etc.
Il y a des Salons particuliers au premier; Chambres élégamment meublées, à louer à la nuit ou au mois.
Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
1déc—an

HOTEL BOULO,
A BILOXI, MISS.
Cet hôtel, fort avantageusement connu de la population française et créole de la Nouvelle-Orléans, ainsi que des habitants de la campagne, reste ouvert toute l'année.
A l'entrée de la saison d'été, M. Boulo tient à rappeler à ses nombreux clients et amis, ainsi qu'au public, que son établissement réunit des conditions de confortable exceptionnelles.
Chambres propres et bien meublées, salle à manger vaste et parfaitement aérée, cuisine excellente pour ne pas dire sans pareille, et des conditions on ne peut plus raisonnables, voilà ce que trouveront à l'Hôtel Boulo les personnes qui voudront bien y descendre. 15 mai—3m

HOTEL SHADY GROVE.
A BILOXI, Mississippi.
M. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et aux familles, qu'il a loué, pour la saison d'été, l'Hôtel connu sous le nom de SHADY GROVE, dont il fera l'ouverture le 15 mai prochain.
M. Rambaut sollicite la continuation du bienveillant patronage que le public lui a accordé dans le passé; il fera des efforts nouveaux pour s'en rendre digne. Ses conditions seront des plus avantageuses. 27 avril—3m.

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells,
DENTISTE.
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.
Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.
1oct—PPMaJ.S.

Grande amélioration dans l'art du Dentiste
Un ratelier de DENTS de la mâchoire supérieure ou inférieure sur une nouvelle base pour $20.
J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal.
Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives, est plus saine, et meilleure que la base volcanite, et n'occasionne pas de mauvais goût désagréable. Il exécute toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les principes les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales.
Extraction des dents avec le chloroforme.
Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.
Venez voir la nouvelle base. 8nov—1m

66 - - Rue Bienville - - 66
Encoignure Royale.
Le Dr. A. DUPERRON, Dentiste, tient son Cabinet ouvert depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Il donne des consultations, fait toutes sortes d'opérations dentaires et remplace les dents perdues par des dents artificielles et naturelles qu'après quelques jours d'usage on ne s'aperçoit plus du changement. Prix modérés et travail consciencieux.
20 fév—1an

Révolution! Révolution!
LES DENTS!
$20..........les Rateliers..........$[illegible]
—Prix ordinaire $40—
LE DR. GEO. P. MALONEY,
No 120 de la rue du Canal, près la rue Baronne,
pose des Rateliers à $20, avec ou sans l'extraction des racines. Il a réduit le prix à celui de la Foire d'Etat. Il rétablit les vieux Rateliers et garantit son travail. Les prix sont plus modérés que partout ailleurs. Extraction des dents sans douleur. nov—1an

CAZAUX & VERGNOLE,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
En Vins, Cognacs et Cordiaux,
78.........VIEILLE-LEVÉE.........78
NOUVELLE-ORLEANS.
3 mai—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de départ
Deux jolies propriétés rue Girod.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureaux, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 28 juin 1873, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—

Deux lots de terre désignés par les No 25 et 26, sur la rue Girod entre les rues Musique et des Arts.

Lot No 25 ayant 24 pieds de face sur 120 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison No 212, bâtie depuis environ trois ans, ayant six chambres, galerie, cuisine et deux pièces touchant à la maison, latrines, etc.

Lot No 26, ayant 24 pieds de face sur 120 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison neuve, couverte en ardoises, ayant un corridor d'entrée, trois chambres, cuisine double touchant à la maison, citerne, latrines etc.

Les terrains de ces deux propriétés sont parfaitement remblayés et contiennent beaucoup d'arbres fruitiers tels que pêchers, pruniers et 2 beaux orangers doux qui rapportent l'année prochaine. Les banquettes sont faites en briques, moins 12 pieds laissés à dessein entre les deux maisons. La maison No 25 est louée $16, l'autre est habitée par le propriétaire. Voir le plan à la Bourse.

CONDITIONS.—Un tiers comptant et le reste payable à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de date et hypothèque.

Actes de vente par devant O. Drouet, notaire public, aux frais des acquéreurs y compris les taxes de 1873, le descellement, et se soumettre aux clauses pénales d'usage. 22 juin

Deux petites propriétés au faubourg Tremé.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI 28 juin 1873, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Deux lots de terre désignés par les Nos 18 et 19 sur la rue Ste-Anne entre les rues Galvez et Girod.

Le No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 79 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur. Ensemble une maison de trois pièces et galerie sur le côté, une autre bâtisse dans la cour de deux chambres et galerie sur le devant, hangar, deux citernes, louée $22 par mois.

Le No 18 mesure 30 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 79 pieds de profondeur. Ensemble une maison construite dans la cour, contenant deux chambres et galerie sur le devant, citerne, latrines, etc. Voir le plan à la Bourse.

CONDITIONS—Un tiers comptant et le reste payable à un et deux ans de crédit en billets portant huit pour cent d'intérêt de date et hypothèque.

Acte de vente pardevant Ernest Eude, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes de 1873, le descellement, et se soumettre aux clauses pénales d'usage. 22juin

Propriété sur la rue Bagatelle.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 28 juin 1873, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bagatelle, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre les rues Moralès et Urquhart. Ensemble une maison construite dans l'intérieur du terrain, contenant deux chambres, galerie devant et derrière, citerne, lieux d'aisance, etc., etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et le reste payable à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant 8 p. c. d'intérêt de date et hypothèque.

Acte de vente pardevant J. Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes de ville de 1871, les taxes de 1872, et celles de l'année courante, et se soumettre aux clauses pénales d'usage. 22 juin

PAR D. E. MORPHY.

Farine! Farine de Maïs!

PAR D. E. MORPHY. A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu le LUNDI, 23 juin 1873, à 10 heures et demie du matin, pour compte de qui il appartiendra, sur la Levée en tête de la rue Lafayette—

377 barils et demi-barils de farine et de farine de maïs, de diverses marques, en débarquement du steamer "Great Republic."

—Immédiatement après, au "Gem Warehouse", entre les rues Lafayette et Girod—

296 barils de farine de diverses marques.

Conditions—Comptant. 21 juin

Porc et Jambons!

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, MARDI, 24 juin 1873, à onze heures du matin, au magasin de MM. Woods, Mathews & Co., Nos 87 et 89, rue des Magasins—

64 barils porc mess prime mess, extra prime et clear.
10 tierçons jambons.

Conditions—Comptant. 22 juin

Sucre. Sucre.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu MARDI, 24 juin 1873, à 11 heures et demie du matin, au Mississippi Warehouse, rue Front, entre Poydras et St. Joseph, pour compte de qui il appartiendra—

[illegible] boucauts sucre [illegible]

Conditions—Comptant. 22 juin

PAR EUGÈNE TOURNÉ.

Vente par ordre de M. le Consul de France.
Pour compte de qui il appartiendra.

PAR EUGÈNE TOURNÉ.—MARDI, 24 juin, à 11 heures A. M., au magasin de MM. [illegible], No 27, rue Peters, près Poydras, il sera vendu, par ordre consulaire en date du 20 juin 1873, pour compte de qui il appartiendra—

[illegible] caisses savon de Marseille, importées par la barque Michel Galatola, arrivée de Gênes et de Marseille.

Conditions—Comptant. 21 juin

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre,
sur pied, une RÉCOLTE DE JARDINIER, située à Gentilly, à 5 milles de la ville, se composant de Tomates, Brèmes, Piment doux, Piments forts, Melons français, Melons musqués, Maïs, Patates, etc., etc., ainsi que charrettes, outils, avec bail et promesse de vente. Cyprière à exploiter.—Conditions très libérales. S'adresser, 181 rue des Remparts, entre Ste-Anne et Dumaine, à M. Edouard Girardot.
28 mai—1m—Mpe—DMarJ

A vendre pour cause de départ.
CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE, connus sous le nom de "Ville de Strasbourg," et situés au No [illegible] de la rue St. Philippe. Aussi une agréable résidence à la Baie St-Louis. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
30 mai—2 m.

A louer.
Le haut du magasin ROBERT E. LEE coin des rues Royale et St-Louis, lequel est convenable pour une famille. 1er juin—1m Spa

A VENDRE,
GROCERIES. Pour cause de départ, à des conditions bien avantageuses, une grocerie très bien achalandée, située dans le centre du quartier français.
S'adresser, pour informations, aux bureaux de l'Abeille. 8juin—st

Résidence d'été à vendre.
A VENDRE, une jolie résidence d'été, pouvant convenir à une famille qui désire vivre [illegible] propriété située sur la rivière Tchefuncta, entre Madisonville et Covington [illegible] S'adresser au bureau de l'Abeille.

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.
(BREVETÉ S. G. D. G.)

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.
Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.
N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.
19fév—1an

Fonderies Machines, &c.

FONDERIE SHAKESPEARE,
RUE GIROD,
Entre les rues Baronne et Dryades,
Nlle-Orléans.
JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,
SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
—Successeurs de—
GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,
FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à couper, Moulins à scie, Machines de desséchement, Moulins à coton, Grilles, Devants de magasins, Colonnes, Ventilateurs et Poêles de chemin. 4janv73—1an

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,
Au coin des rues Erato et Peters,
(ci-devant rue de la Vieille-Levée.)
W. J. J. ARMSTRONG..........Directeur.
—Fabricant de—
MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DESSÉCHER, MOULINS A SCIE, Etc.
Bouilloires de toute espèce, Colonnes et Façades de bâtisses, en fer, Barres de grilles et tuile en pièce de fonte. 15nov—1 an. Mpe

FONDERIE DE LEEDS,
ETABLIE EN 1825.)
Au coin des rues Delord et Fouchon.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grilles; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitation, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.
16sept—1an LEEDS & CO.

BON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
toutes sortes de produits de l'Ouest.
Aux Magasins bleus.
Coin Vieille Levée et Bienville.
11 juil—1an. Nlle-Orléans.

E. H. REYNES & BRO.
Variétés Alley—Cotton Exchange Building
Entre Commune et Gravier.
CHANGE sur Paris et Londres.
Change à vue sur New York, San Francisco, St. Louis et Cincinnati.
Remises, par dépêches télégraphiques, à Londres, New York et San Francisco.

NOUS DÉSIRONS QUE CHACUN se rende au Temple de Musique de BLACKMAR, No 40 de la rue du Canal et s'assure qu'ayant le plus grand magasin de PIANOS de la Nouvelle-Orléans, le plus faible loyer et les moins de frais, BLACKMAR vend les meilleurs pianos à des conditions plus avantageuses et à plus bas prix qu'aucune autre maison.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MAKES & CO

Marchandises sèches et Lingerie.

PAR HOFFMAN MAKES & CO.—A. Levy, encanteur.—Salle d'encan, au No 31 de la rue de Chartres.—LUNDI, 23 juin, à 10 heures du matin. Seront vendus—

Un lot de marchandises sèches et de lingerie.

Conditions à la vente. 22 juin

PAR ALFRED BOULIGNY.

Un Terrain dans la rue Ste-Marie, entre les rues Chippewa et St-Thomas.

Quatorze Terrains dans le Troisième District.

H. C. MILLAUDON ET AL vs. MME JOSÉPHINE BURTHE, Administratrice et Tutrice.

Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 35,932.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur—Bureau, No 5 de la rue Carondelet.—Il sera vendu à l'encan, le SAMEDI, 28 juin 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu de et conformément à un jugement rendu par l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, le 26 février 187[?], dans l'affaire H. C. Millaudon et al. vs. Mme Joséphine Burthe, administratrice et tutrice. No 35,932 du docket de la dite Cour—les propriétés ci-après décrites, situées dans le quatrième et le Troisième Districts de cette ville, savoir:

1—UN TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues Ste-Marie, Felicity, Chippewa et St-Thomas. Le dit terrain a 31 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Ste-Marie, sur 120 pieds 3 pouces 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2—DOUZE TERRAINS situés dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre l'Avenue Washington, et les rues [illegible], Musique et Force. Les dits terrains sont désignés par les Nos 6 à 17, inclusivement. Les terrains 6 à 17, inclusivement, ont chacun 31 pieds 11 pouces 10 lignes de face à la rue Musique, sur [illegible] pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les terrains Nos 13 et 14 se touchant, ils ont chacun 30 pieds de face à la rue Force, sur 159 pieds 9 pouces 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Les terrains Nos 16 et 17 se touchant. Le terrain No 16 forme l'angle des rues Force et Washington; ils ont chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à l'Avenue Washington, sur 194 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

3. UN TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues Congrès, Indépendance, [illegible] et Prosper. Le dit terrain est désigné par le No 1, et forme l'angle des rues Indépendance et Prosper et a 31 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Indépendance, sur 120 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Pour la propriété décrite en premier lieu, un quart comptant, le reste à 6, 12 et 18 mois; pour les propriétés décrites en deuxième et troisième lieux, un quart comptant, le reste à un an de crédit. Les acquéreurs donneront leurs billets à leur propre ordre et par eux endossés, datés du jour de l'adjudication, portant huit pour cent d'intérêt par an, jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur les propriétés vendues. Les actes de vente devront contenir la clause de non aliénation et cinq pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès pour le recouvrement du montant des dits billets. Les taxes des années 1871, 1872 et 1873 devront être payées par les acquéreurs outre le montant de l'adjudication.

Les actes de vente, pardevant James Fahey, notaire public, aux frais des acquéreurs.

29 juin—

PAR G. DE FERIET & CO.

Vente à longs termes.

Joli châlet (cottage), à étage, au coin des rues Esplanade et Johnson.

Terrain de prix, pour bâtir, dans la rue Prieur, entre les rues Esplanade et Kerlerec.

PAR G. DE FERIET & CO.—Jno. G. Monroe, encanteur—Bureau, No 60 de la rue Royale, JEUDI, 26 juin 1873, à midi, à la Bourse d'Exchange St-Louis, il sera vendu, à l'enchère publique—

1o—Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre la rue Esplanade, Kerlerec, Johnson et Prieur. Le dit terrain est désigné par le No 1, il a 28 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Esplanade, sur 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Johnson. Ensemble le cottage bâti, en bois, à étage, couvert en tuiles, ayant 2 salons, escalier, piazza et galerie latérale au rez-de-chaussée, 2 chambres à coucher, palier, galerie, la grâce au-dessous; une cuisine en bois, couverte en ardoises, ayant deux chambres; lieux d'aisance, cuve, etc.; joli jardin.

2o—Un certain terrain, situé dans le même District, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Kerlerec, Prieur et Johnson. Le dit terrain a 30 pieds de face à la rue Prieur, sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Un quart comptant, le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et privilège spécial de vendeur, et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, avec 5 pour cent, commission d'avocat, en cas de poursuite. [illegible] et la police d'assurance transférée au vendeur.

Actes de vente pardevant N. B. Trist, notaire public, aux frais des acquéreurs.

22juin—t

Succession de C. DUHAMEL—No 34,760.
Deuxième Cour de District.

Collection de prix de tableaux à l'huile des meilleurs maîtres.

PAR G. DE FERIET & CO—John G. Monroe, encanteur—Bureau et Salle de vente, No. 60 rue Royale.—MARDI, 1er juillet 1873, à 11 heures, au No 60 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Julien Michel, [illegible] de la Deuxième Cour du District de la Paroisse d'Orléans, à la date du 11 juin 1873—pour le compte de la dite succession—

Une grande variété de tableaux à l'huile choisis et de prix, des écoles espagnole, flamande, française, italienne, hollandaise, [illegible] moderne et antique.

Les personnes qui désirent les examiner les trouveront exposés au No 60 de la rue Royale, trois jours avant la vente, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Conditions—Comptant.

On peut avoir, aux bureaux des encanteurs, au No 60 de la rue Royale, des catalogues qui donnent une description de ces tableaux.

15 juin—16, 20 juin—1er juil

STOMACH BITTERS!

L'AMER HOME
EST LE
Meilleur Stimulant Tonique.
Les médecins qui l'ont examiné (et, parmi eux se trouvent quelques-uns des plus éminents du pays) reconnaissent qu'il est au nombre des plus sûrs et des plus efficaces. Il est fait de racines, d'écorces et d'herbes dont la science médicale apprécie les propriétés; il prévient, mieux qu'aucun autre remède, les Maladies d'été, la Bile, les Fièvres ou Frissons, les Fièvres Intermittentes, l'Indigestion, la Dyspepsie.
Il fortifie le système et vivifie l'intelligence. Il n'est pas de tonique que les membres [illegible] recommandent aussi généralement, que le peuple ait aussi bien accueilli, que l'amer connu aujourd'hui sous le nom de
HOME STOMACH BITTERS.
B. E. Oastendyk,
Seul Agent au Sud,
No 20 rue Tchoupitoulas
14 août—1an—Mars.V.P

ATTENTION!
Grand Déballage!
G. MONIE, No 54, rue Royale, coin Bienville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France (en consignation) une quantité considérable de PARFUMERIES, provenant des meilleures maisons de Paris, telles que: Pinaud, Lubin, Dr. Pierre, etc., etc.
—Aussi—
Peignes, Brosserie, Articles de Toilette, Beau choix de Jumelles de marine et de théâtre, Savon de toilette extra à $1 la boîte, l'incomparable Poudre de Riz de St. Just. Un lot de Parapluies [illegible] Messieurs les Coiffeurs trouveront l'assortiment le plus complet de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour leur industrie.
GROS ET DETAIL.

COLD CREAM
RACINE CALIFORNIENNE.
$5,000 à celui qui prouverait que le COLD CREAM racine californienne ne rajeunit pas

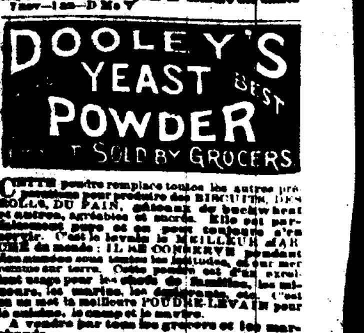

Cette racine a la vertu d'embellir, de donner la fraîcheur et de conserver la femme toujours jeune. Elle a été donnée à MME MONIE par une dame californienne, morte, il y a peu de temps, parfaitement conservée, à l'âge de 167 ans.
Nouveau procédé pour teindre les cheveux de couleur. Salon pour la coiffure des dames.
7nov—1an—D Ma V

DOOLEY'S
YEAST BEST
POWDER
SOLD BY GROCERS

CETTE poudre remplace toutes les autres préparations pour la production des BISCUITS, DES ROLLS, DU PAIN, gâteaux de buckwheat et autres, agréables et sucrés. Elle est parfaitement pure [illegible] C'est la levure la MEILLEURE AU MONDE: IL SE CONSERVE pendant des années sans rien perdre [illegible] la meilleure POUDRE-LEVAIN pour la cuisine, le camp et la marine.
A vendre par tous les grocers et les marchands.
Manufacturée par DOOLEY & BROTHER, 69 New Street, New-York.
A vendre par tous les grocers en gros, en général, à la Nlle-Orléans.
T. T. WHITE & CO., Agents généraux, 76 Gravier.

L'Abeille
Bureaux.
Diman[che]